



Conflit avec un propriétaire de location

Par **gillet_old**, le **14/07/2007** à **13:00**

bonjour à tous voilà j'ai un problème et j'aimerais savoir le résoudre : le 24 mai 2007 je vais visiter un appartement le soir même je dit au propriétaire que je désirerais être le locataire il me demande donc un chèque de caution de 810Euros ainsi que le chèque de loyer du mois de juin 2007 d'une valeur de 405Euros je ne signe aucun papier administratif ce jour-là (ni bail ni rien d'autre) je devais les remplir le lendemain mais ce lendemain je me désiste je ne désire plus louer cet appartement donc je redemande au propriétaire mes 2 chèques, il me redonne le chèque de caution de 810Euros mais pas le chèque de loyer car celui-ci a été transmis à son comptable je repasse la semaine d'après toujours aucun chèque n'ayant pas pu repasser avant le mois de juillet 2007 je découvre à ma banque que le chèque de loyer m'a été débité je retourne voir le propriétaire qui me dit que c'est normal, après concertation il me redonne 300Euros il garde 105Euros est-ce normal? Sachant que je n'ai pas habité l'appartement est-ce que je n'ai pas signé aucun papier?